

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le 
ID : 080-218006609-20230706-DEL_07_060723-DE

Séance du 6 juillet 2023

Délib. n° 07/060723

L'An deux mil vingt trois, le trois mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présent(s) : 7

Pouvoir(s) : 2

Date de convocation :

15/06/2023

Secrétaire de séance :

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mr DEVAUX Maxime	Mme SZAREK France
Mme GRIMAUX Brigitte		

Absent(s) excusé(s) : Mme LESTURGEZ Mylène, Mme LECAT Vanessa,
Mr BURLAT Julien, Mme GRIFFON Brigitte

Pouvoir(s) : Mme LECAT Vanessa à Mr BURLAT Julien
Mme LESTURGEZ Mylène à Mr LEPOIX Pierre

**Objet : Renouvellement de bail de pêche
Lot n°32 lieu dit « Le Marais » - route de Brie**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Valérie ANTOINE, a fait part de son intention de renouveler le bail de pêche conclu avec la commune pour le lot n°32 lieu dit « Le Marais », route de Brie, pour une durée de neuf années à compter du 1er août 2023.

Les deux dernières annuités de 2021 et 2022 ayant été réglées plus d'une année après l'échéance, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- refuse de renouveler le bail de pêche au nom de Madame Valérie ANTOINE.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire
Joël BELLARD

